

Annexe 3 :

Coopération entre les lieux de formation – déroulement chronologique de la formation sur les trois lieux de formation

Aide en ferblanterie AFP	1 ^{er} sem.			2 ^e sem.			3 ^e sem.			4 ^e sem.		
	EP	CI	Entreprise	EP	CI	Entreprise	EP	CI	Entreprise	EP	CI	Entreprise
1. Planification des travaux												
1.1 Réceptionner et vérifier les mandats	B		E			Au				A		
1.2 Aménager et sécuriser le poste de travail	B		E			Au				A		
1.3 Rédiger des rapports	B/A		E						Au			
1.4 Trier et éliminer les déchets	B		E	A			A		Au	A		
1.5 Entretien des outils et les machines	B/A		E			Au						
2. Fabrication d'éléments de ferblanterie												
2.1 Prendre les cotes d'éléments de ferblanterie et de tôles profilées après concertation				B		E	A			A		Au
2.2 Fabriquer des tôles profilées	B		E	A			A		Au	A		
2.3 Assembler des tôles profilées en éléments de ferblanterie	B		E	A			A		Au	A		
2.4 Charger et sécuriser les éléments de ferblanterie et le matériel				B/A		E/Au						
3. Montage d'éléments de ferblanterie, de tôles profilées et d'éléments préfabriqués												
3.1 Démonter le matériel	B		E	A		Au						
3.2 Monter des tôles profilées après concertation						E	B/A			A		Au
3.3 Monter des éléments préfabriqués et des éléments de ferblanterie après concertation						E	B/A			A		Au
3.4 Prendre les cotes en équipe							B/A		E	A		Au

École professionnelle :
B = bases
A = approfondissement
I = interconnexion

Cours interentreprises :
 CI 1 : 8 jours (1^{er} semestre)
 CI 2 : 1 jour (EPIaC ; 1^{er} semestre)
 CI 3 : 4 jours (2^e semestre)
 CI 4 : 8 jours (3^e semestre)

Entreprise :
E = Le formateur enseigne la CO progressivement aux personnes en formation (montrer, exercer).
Au = À la fin du semestre, les personnes en formation sont en mesure d'exécuter la CO de manière autonome.